

Annexe 1 : plan d'actions Moov'in

A - Déplacements professionnels

- A.1 | Agir pour la transition des flottes professionnelles
- A.2 | Promouvoir le train pour les déplacements professionnels de longue distance

B - Conduite au changement

- B.1 | Proposer un diagnostic mobilité aux nouveaux agents
- B.2 | Former à la sécurité routière et à la conduite
- B.3 | Favoriser la prise en main des véhicules d'autopartage Citiz et du VLS

C – Animations / Communication

- C.1 | Pérenniser un canal d'expression libre : Mobibox
- C.2 | Faciliter les remontées d'observation terrain
- C.3 | Pérenniser le challenge interne « Allons-y autrement véritablement »
- C.4 | Créer un évènement mobilité durant la semaine européenne de la mobilité

D- Prévention / Sécurité / Accessibilité

- D.1 | Installer des supports pour le téléphone portable dans les véhicules de service
- D.2 | Faire connaître le box sécurisé vélo
- D.3 | Encourager la pratique du vélo en toute sécurité dans le cadre des trajets domicile-travail

E - Incitations financières

- E.1 | Mettre en place le Forfait Mobilité Durable
- E.2 | Promouvoir les dispositifs existants d'incitation aux pratiques de mobilité durable
- E.3 | Promouvoir la prise en charge financière des abonnements interurbains et VLS